
TORONTO - NARALO l'Assemblée générale
Wednesday, Octobre 17, 2012 - 9:00-11:00
ICANN - Toronto, Canada

GISELLA GRUBER: Pour commencer la réunion, il faut que je vous dise que c'est l'assemblée général de NARALO. Il est mercredi, le 17 octobre, l'heure locale à Toronto est 9h20. Je vous demande de dire vos noms, pour faciliter la transcription et l'interprétation Françaises et Espagnoles.

DARLENE THOMPSON: Merci c'est Darlène Thompson qui parle. On commence la réunion maintenant et je passerai la parole à Garth.

GARTH BRUEN: Oui Darlène. Le point qui suit, je suis GARTH BRUEN:, président de NARALO et je cède la parole aux autres autour de la table.

ANNALISA ROGER: Je suis Annalisa de San Francisco Bay ISOC.

MONIQUE CHARTRAND: Monique Chartrand de Montréal, QC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ALLAN SKUCE: Allan Skuce, PCNA British Columbia Yukon.

GARETH SHEARMAN: Gareth Shearman. Je représente Telecommunautés de Canada.

GISELLA GRUBER: Personnel ICANN.

HEIDI: ULLRICH: Personnel ICANN.

DARLENE THOMPSON: Secrétariat NARALO.

JOAN KERR: Fondation Durable.

GLENN MCKNIGHT: Fondation pour les communautés durables.

ALAN GREENBERG Membre affilié, ancien membre de ALAC et prochain membre d'ALAC et aussi le représentant de la Liaison pour le GNSO.



MURRAY MCKERCHER: Membre non affilié prochainement, je viens de Infocom Canada, merci.

DANA PERRY: Avec le programme d'accès pour la communauté.

RANDY GLASS: Randy Glass AtLarge Amériques.

SETH REISS: Section de Propriété Intellectuelle.

GORDON CHILLCOTT: Secteur de Toronto pour les Groupes / parties prenantes.

ALLAN JULIAN: Je suis ALLAN JULIAN:, d'ISOC de Colorado.

EDUARDO DIAZ: Société Internet Puerto Rico.

GARTH BRUEN: Merci, j'essayerai de parler moins et d'écouter davantage durant la réunion. J'aimerais que la discussion soit productive. On a deux sujets, deux points qui ne sont pas spécifiquement mentionnés dans notre ordre du jour, mais je voudrais que l'on les traite. Nous avons d'avons



d'abord les procédures de développement que Darlène va aussi discuter. Et puis on a des procédures des membres non affiliées sur lequel Allan va nous aider. Avant de passer au sujet spécifique, je voudrais ouvrir la séance, si vous avez des commentaires, des questions, des préoccupations, allez-y, on peut tout dire. Allan, vas-y!

ALAN GREENBERG: Mon sera plus large, parce que je parlerai des problèmes concernant les règles de procédure.

GARTH BRUEN: Si vous n'avez pas d'autres sujets, on peut commencer avec toi Allan.

ALAN GREENBERG: Merci, ce sera une réunion très courte, il me semble. Pour ce qui est les membres non affiliés, les règles sont aussi simples que l'on imagine: on a trois exigences pour devenir membre non affilié. Il faut habiter au Canada ou aux Etats Unis, ou dans une zone qui appartient à NARALO.

Je pense que Canada ou les Etats Unis, suivant les règles de juridiction. Concernant les Etats Uni, dans un sens plus large on y inclut le Puerto Rico, et d'autres Zone comme les Iles Virgin, et la Guyane. Donc, c'est la règle 1, et il faut faire partie de la liste de publipostage de NARALO.

Si vous êtes désabonné, vous n'y appartenez plus. Troisièmement, il faut envoyer des emails aux équipes d'ALAC pour manifester votre intérêt.

Ce n'est pas un processus complexe, c'est très simple, on a très peu de membre. Je pense que le mois prochain, on devrait voir comment faire pour ajouter de nouveaux membres, on est que 5, il faut les engager.

Ah, oui, j'ai failli oublier la quatrième règle. Vous ne pouvez pas faire partie du ALS de l'Amérique du Nord. J'oublie peut être des choses à dire, mais il est encore trop tôt.

Lorsqu'on a des votes formels, quand on veut atteindre un consensus, chaque RALO chaque ALS a un vote. Les membres non affiliés on aussi un vote, donc ces membres pourraient être considérés comme une ALS virtuelles. Ce n'est pas une ALS car on ne passe pas par le processus d'approbation et de création des ALS, mais les membres élisent un délégué pour les représenter.

Toutes les années les responsabilités sont votées selon la volonté des membres non affiliés. C'est tout ce que ça implique, on devrait avoir une assemblée comme celle si, si on l'avait cette assemblée, on serait représentés comme une ALS, ce serait donc un cas différent.

Ça n'a jamais été jusqu'à présent, mais peut être ça pourrait l'être. Puis, on a vu des modifications des règles de procédure, on travaille dessus. Ces modifications cherchent à régler les incohérences et ... on a diffusé en mail ces modifications qu'on a proposées.

Il y en avait une qui était très intéressante: c'est quand on a fait la dernière révision, on a vu qu'ils ont ajouté un nouveau critère, notamment que les nouveau membres non affiliés ne soient des employés ni des parties engagés de bureaux d'enregistrement. Il y a des



gens qui ont des intérêts personnels là-dessus, après de longues discussions par rapport à la sélection d'un représentant Nomcom a proposé ce critère, on l'a donc ajouté.

Cette exigence donc est bien sûr obligatoire pour les parties non affiliées, même si leurs rôle est moins considérable, rien à voir avec les Secrétariats et la Direction. Le non affilié peut être dirigé par une partie contracté, mais l'un des votants ne peut pas être une partie engagée.

Donc on a inclus cette règle, il fallait considérer que cette règle soit universelle, en tant que président du secrétariat on ne pouvait pas le faire: si on était représentés par une ALS, on pourrait être partie engagée ou non affiliée.

Je pense que si on est intéressé pour faire partie de NARALO qui travaille assez, le désir de participer dans un projet ne devrait pas être affecté par le montant du paiement de son salaire à la fin du mois. Je pense qu'on aura assez de temps pour pouvoir résoudre quelque chose si l'on voit que c'est le cas. Mais on devrait être cohérent, on peut ne pas avoir des règles différentes pour chaque personne, et je voudrais avoir un peu d'aide de la part de quelqu'un.

GARTH BRUEN:

Oui, Allen et moi on en a discuté beaucoup hier, j'ai beaucoup réfléchi: on ne veut pas se limiter, on veut protéger notre modèle du bas vers le haut. On travaille en communauté et c'est ainsi qu'on va maintenir l'intégrité, la mission, l'objectif sur ce centre, la communauté. En même temps, bien sûr, on veut inclure tout le monde, on veut considérer



toutes les options. Parler des parties, je voudrais parler d'autres thèmes: on a des fonctionnaires, des personnes qui ne sont pas engagés. Ce n'est pas un exemple spécifique, parce que qu'il ne fait pas partie de NARALO, mais je vais parler de Dev.

Il est brillant, il travaille sur les réseaux sociaux, et on pense peut être que ce serait plus facile de l'engager pour qu'il travaille pour nous. Ce serait dommage qu'il travaille ailleurs.

ALAN GREENBERG:

En général, ce qu'on veut dire par partie engagée: c'est pour le bureau d'enregistrement, ce ne sont pas des gens qui travaillent pour ICANN. Je pense que ce n'est pas un problème: on a vu des cas où les représentants ALS étaient engagés par ICAN pour travailler sur un projet particulier, ce n'a jamais été un problème. Mais les règles pour les représentants des ALS disent qu'on peut ne pas être une partie engagée ou travailler pour une partie qui était engagée. Je pense qu'on est un peu au-delà de notre portée.

En effet, le cas de l'Amérique du Nord est unique, si vous regardez l'Asie Pacifique, ils ont Edmon Chung qui dirige un registre qui a participé à APRALO and in At-Large. Il a fait des contributions valorisées... Dans certaines parties du monde qui sont un peu moins peuplées, les gens mettent plusieurs casquettes, s'ils veulent définir une classe spécifique d'ICANN, les gens peuvent avoir plusieurs activités. Je ne veux pas faire des objections, mais il faut qu'on soit cohérents.

GARTH BRUEN: On a Darlène, puis Seth.

DARLENE THOMPSON: Je ne suis toujours pas d'accord, je pense qu'on devrait prendre une décision et quand je vois qu'on a des parties qui sont engagés, ce ne peut pas être simplement pour les affiliés ou les non affiliés. En fait, il me semble, qu'on devrait avoir des limitations qui devraient être égalitaires pour les deux.

Je vois des gens qui font partie de notre groupe et on aime bien de les avoir dans notre groupe. Ce sont des personnes qui contribuent beaucoup à notre travail, ils devraient avoir un droit de vote? C'est difficile à dire, mais fin bref, je ne vais plus rien dire car les parties engagées ne devraient pas faire partie de notre structure de vote. Mais de toute façon, il devrait y avoir une voie de NARALO.

GARTH BRUEN: Tu veux répondre a Darlène?

ALAN GREENBERG: Darlène, tu veux parler des parties engagées, on parle des personnes qui peuvent être employées par des parties engagées et non pas spécialement la personne engagée. Donc la personne qui travaille dans le bureau d'enregistrement des registres.

je ne sais pas, je ne suis pas un avocat et je ne voudrais pas dire quelque chose de définitive. Je pense pas qu'on a le droit de dire que Gareth est

le représentant de son ALS s'il est employé de Verisign. Son ALS ne peut pas le choisir comme représentant. C'est ça que les règles disent, il devrait pouvoir voter.

Le représentant non affilié et la même catégorie, il a été choisi par sa QUASI ALS, agissant au nom du groupe.

DARLENE THOMPSON: J'ai une réponse pour ALLAN.

GARTH BRUEN: Je veux que Seth parle, mais n'oubliez pas ce que vous voulez dire!

JOAN KERR: Si on dit, un membre non votant d'une organisation, pas votre employeur, n'est t-ce pas? Si on travailler pour une partie qui représente une société par exemple? ça reste important à cet effet?

ALAN GREENBERG: Oui, ce qui importe pour les membres non affiliés pour les ALS. Les membres non affiliés ne constituent pas une ALS: les représentants es ALS ont le même rôle, mais ils n'appartiennent pas au directoire non ALS. Ils sont élus par des gens qui n'appartiennent pas aux ALS.



inclut toute les personnes ICANN qui ont un contrat, les fournisseurs internet. Ce ne sont pas uniquement les bureaux d'enregistrement et les registres.

Et puis je voulais dire en même temps qu'on a beaucoup discuté sur les conflits d'intérêts au niveau de la politique: par exemple, quand je me suis présenté comme volontaire d'un groupe de travail, mais j'ai un rôle dans l'UDRP que je devrais exclure là. Concernant ce genre de problème, on doit réfléchir comment ça va correspondre aux politiques, pour résoudre les problèmes que ça pose.

GARTH BRUEN:

Tu veux répondre à Seth?

ALAN GREENBERG:

Oui, par rapport aux parties engagées, dans le contexte ICANN, on parle des parties engagées et ça veut dire « bureau d'enregistrement et registre ». C'est ce que l'on comprend par parties engagées dans le contexte ICANN

C'est un terme qui a été défini. Puis, par rapport aux politiques de conflit d'intérêt d'ICANN (en général, je pense que c'est toujours le cas) on doit déclarer les conflits, et puis c'est aux autres de juger si c'est important ou pas. Ce n'est pas nécessairement qu'on peut ne pas avoir des conflits, presque tout le monde à ICANN (sauf peut-être les plupart des gens ALAC) a un conflit dans le sens le plus strict du terme.

Donc, qui sont les membres directoires, ils ont toujours déclaré leurs conflits, mais ça a toujours changé durant les années car on a des perceptions différentes sur certaines choses.

Je voulais dire qu'il faut qu'on maintienne les règles qu'on a, et on ne devrait peut-être pas avoir des règles par rapport au secrétariat et la direction. Je peux gagner une élection, même si Garth va travailler dans le bureau d'enregistrement le plus grand. Il est un expert par rapport à l'éthique, on pourrait lui offrir un poste pour bien administrer ce groupe, mais ce n'est qu'un exemple.

Alors, si à notre avis, Garth est toujours le meilleur président possible, on va dire de choses vraiment négatives du future NARALOs. Mais c'est nous qui prenons les décisions, la seule différence c'est ce que si vous avez un nouveau poste durant votre mandat, vous devez y démissionner. Et nous vous donnons le choix si vous voulez renoncer ou pas.

Si vous avez choisi quelqu'un, si vous avez choisi quelqu'un, il ne faut pas changer d'avis. Sinon, ben bonjour les éthiques... vous avez mal choisi!

GARTH BRUEN:

Oui, il faut avoir deux considération par rapport à ce contexte en ce moment, on voit pleine de compagnies qui sont contrôlées par les même sociétés, de leur gTLD, par des accréditations de bureau d'enregistrement.



Dans le sens de la manipulation des règles, les compagnies fantômes ne sont pas inconnues pour certaines entreprises. C'est quelque chose qu'on connaît déjà, et on devrait les reconnaître rapidement.

Et puis, est-ce qu'on fonctionnaire peut être coopté pendant son mandat. Je pense que si évident de demander... il va pas être réélu. Si l'a pas l'occasion de dire: j'ai un proposition de poste, je voudrais démissionner ou pas? Je pense que serait mauvais pour lui.

ALAN GREENBERG: Oui je pense qu'on peut lui demander de répéter le mécanisme si on triche

GARTH BRUEN: D'accord, Eduardo, puis Randy.

EDUARDO DIAZ: Je suis désolé, je ne sais plus ce que j'allais dire.

GARTH BRUEN: Ok, si tu te rappelles, tu nous le dis.

RANDY GLASS: C'est Rand America at Large. On est sur un sujet, je crois qui est important et que nous devons explorer un peu plus avant. Nous devrions avoir un processus officiel clarifiant ce point selon moi. Peut-



être pas aujourd'hui, mais à l'intermédiaire des e-mail. Je crois que c'est important, nous devons arriver à une décision.

C'est important pour la communauté atLarge et certain points dont on parle, les points qui ont très à l'éthique et au moral. Je ne suis pas votre avocat, je ne suis pas juriste non plus. En général, les règles d'éthique comptent moins dès qu'on est payés. Donc ce n'est pas le cas de tout le monde.

Quand est-ce qu'on va juger tout cela, une fois qu'il y a des problèmes? Je crois qu'il faut être prudent, donc et avoir ce type de débat que nous avons aujourd'hui. Les conflits d'intérêt doivent être indiqués, divulgués. Il me semble également d'avoir des conditions: je vais vous donner un exemple, mettons un bureau d'enregistrement qui introduit un nouveau gTLD, dit à tous ses employés d'être membre d'atLarge non affiliés.

On ne doit pas savoir obligatoirement, peut-être pas divulguer, dire, l'indiquer... Ils vont peut-être mentir, ils peuvent influencer un groupe. Je ne dis pas que ça se fait, mais c'est un exemple que je vous donne sur cette note. J'aimerais dire, quand on parle d'argent, de moral, et d'éthique, lorsqu'on a beaucoup d'argent en jeu parfois, on fait des choses que cacher un peu plus dangereuses... me semble-t-il, c'est ce que je voulais dire en termes généraux, il me semble que nous devons clarifier cela.

Par l'intermédiaire de nos forums et également des documents écrits qui soient formels. Je voulais passer à un autre point maintenant, les votes et les procédures. Je ne sais pas si c'était clarifié avec Alan, mais

quel est le processus pour les membres non affiliés vous avez parlé de vote... Quel type de processus gouverne cela?

J'ai 150 membres non affiliés avec un vote, comment nous approchons cela? Eh bien, les règles ne disent que les membres non affiliés ne votent pas, mais avec une méthode transparente votent en groupe. Ils ne votent pas selon leur opinion personnelle, mais expriment l'opinion du groupe. Je pense qu'il n'y en a que quatre.

Votre cas donc... je ne propose pas que l'on change cela, mais ça doit être transparent. Les personnes se mettent d'accord pour voter d'une seule voix pour exprimer leur opinion en groupe, pas une opinion personnelle.

Donc, s'il y a beaucoup registres, même si on essaye de mettre beaucoup de personnes comme membre non affiliés, votant pour le groupe, ce n'est pas un problème. Donc, je ne pense pas que ça cause un grand problème. Vous n'êtes pas encore un grand registre... est-ce que nous allons vous garder en tant que ALS, peut être... (je ne sais pas quelles sont les règles pour les ALS, et pour les NARALO...) mais je suis un membre actif de NARALO

GARTH BRUEN:

Donc avant c'était très difficile de faire un registre, maintenant c'est plus simple, pas tellement mais techniquement c'est devenu beaucoup plus simple. Donc, je ne crois pas qu'on ait beaucoup de monde si on exclut tous les registres.



ANNALISA ROGER: Oui, merci l'avoir indiquer, c'est un point que vous avez soulevé, qui est intéressant pour devenir un bon membre. Moi je ne suis pas venu pour parler de mon expérience personnelle, mais de la structure de ce que nous effectuons. Nous devons nous concentrer sur les utilisateurs de l'internet au niveau local à la base. Les personnes qui sont prêtes devenir des ALS, on est là vraiment pour être plus proches des utilisateurs internet, c'est notre modèle, donc il faut absolument suivre les nouveaux gTLD.

GARTH BRUEN: Ah, on a des gens de Québec à table. Donc je vais donner la parole à Eduardo, puis Alan.

EDUARDO DIAZ: Oui Annalisa, je crois que c'est le cas de l'ISSOC de San Fransisco, mais vous devez devenir un registre, vous allez avoir un autre groupe de travail, je ne sais pas...

GARTH BRUEN: Annalisa, répondez s'il vous plaît!

EDUARDO DIAZ: Je parle aux NARALO, elles représentent une ISSOC.



ANNALISA ROGER: C'est exact, quel est devenu issoc aujourd'hui? C'est un groupe de base des utilisateurs de l'internet et l'ISSOC, l'ALAC,.GREEN, c'est un modèle. Est-ce.GREEN ou tout autre TLD, nous sommes un registre, ou nous sommes un utilisateur atLarge?

Il faut se poser la question, ce qu'il m'intéresse c'est ce que.GREEN est un groupe d'utilisateur qui aurait peut-être sa place plutôt à l'ALAC, atLarge. Ou c'est un groupe qui va être un groupe d'utilisateur de base de l'internet. Donc ce n'est pas clair, on devrait en discuter!

GARTH BRUEN: Okay Alan.

ALAN GREENBERG: Oui, lorsque j'ai mentionné ça à Annalisa, ce n'était pas au nom de l'ISSOC de SF. Est-ce que l'ISSOC San Francisco peut sélectionner un ISSOC comme représentant qu'une fois qu'elle est employée par un registre, on ne veut pas de membre votant, qui ait des opinions très marquées.

ANNALISA ROGER: Mais nous sommes une association à but non lucratif. Je crois que les nouveaux registres, je ne sais pas quand on va les appeler. Je pense que ce sera nouveau, avec les nouvelles extensions, les nouveaux GLTD.

ALAN GREENBERG: J'en reviens, on commence à se demander au niveau du règlement intérieur, ce que l'on va effectuer au GNSO. On va avoir des nouveaux concepts, les bureaux d'enregistrements seront considérés comme un registre et vice-versa. Si le groupe des registres... est-ce qu'on va voter en groupe ou pas. Il y a des conditions donc, je ne sais pas si c'est en rapport avec le règlement intérieur. Il faut qu'on fasse une recherche pour voir les droits de vote. Mais mise à part des droits de vote je ne crois pas qu'il y ait des problèmes.

ANNALISA ROGER: Je pense que c'est un problème important pour ICANN. Vous pouvez faire partie de différents groupe, mais il faut en effet, préciser dans le règlement, comment se fait le vote.

GARETH SHEARMAN: On vient d'ouvrir une boîte de Pandore assez intéressante. Soyons prudents, je suis d'accord pour dire qu'on ne doit pas exclure GREEN s'il veut devenir ALS. Nous devons prendre en compte les registres qui vont devenir des ALS, c'est au cas par cas que nous devrions les statuer. Pour prendre l'exemple de GREEN, je crois que le représentant élu ne sera pas Annalisa si elle représente San Francisco. On ne va pas voter deux fois, mais est-ce que l'on doit exclure cette personne, nous devons être très prudents, car il y a de nouvelles réalités maintenant.



GARTH BRUEN: Oui, je peux imaginer votre situation. Par exemple, en ce qui concerne l'enregistrement «.iroquois», pour la nation iroquoise, on va les exclure?

MURRAY MCKERCHER: Je suis non affilié... j'étais invité il y a longtemps à une communauté, c'était es scouts Canada, j'étais responsable des enfants... Là, il y avait un processus qui était, un processus au niveau local, où j'étais interviewé. Peut-être on peut en tirer une leçon...

GARTH BRUEN: Oui, quelque chose qui vient de l'esprit, ce ne pas vraiment explicite, mais exclure les sous-traitants par exemple – il y a ces questions de conflit qui se posent.

ALAN GREENBERG: Donc, j'ai envoyé un lien avec les critères minimum pour les ALS. C'est assez flexible, ces règles, on pourrait les afficher peut être sur l'écran.

LOUIS HOULE: Oui, on a parlé sur les conflits d'intérêt. Il y a un ensemble de règles au sujet des conflits d'intérêts, je crois que par exemple, dans le cas d'Annalisa qui n'est pas la seule, je suis pour représenter ISSOC Québec et on soutient «.QUEBEC», une association à but non lucratif, et s'il y a pas tout le monde, ça peut être un problème. Il doit y avoir des problèmes. On essaye de trouver des membres, mais ces membres



veulent venir de la communauté pour participer. Il y a une association à but non lucratif, et j'espère qu'ils sont en mesure de nous soutenir à l'avenir.

GARTH BRUEN: Oui, c'était Louis. Je suis d'accord... Glenn.

GLENN MCKNIGHT: Oui, on va sensibiliser nos tables pour utiliser Alan. Donc, Louis comment on va mesurer cela? Ils sont acceptés, donc, les gens peuvent nous venir voir aux stands, et il faut leur dire clairement ce qu'il en ressort. Donc, je crois que si quelqu'un a une idée, il ne faut pas dire tout de suite que « à cette personne ne veut pas être membre! » Il faut vraiment essayer d'être inclusif.

LOUIS HOULE: Moi, je dirais que je travaille pour le gouvernement, ça fait plus de trente ans et nous avons des conflits d'intérêts, nous avons des règles sur les conflits d'intérêt, nous avons des lignes de conduite. Les organisations à but non lucratif par rapport aux entreprises commerciales. Donc, moi je crois que ces organisations peuvent devenir des ALS et je ne pense pas qu'il y ait des conflits si on veut appliquer les mêmes règles pour les entreprises commerciales. Là, il faudrait des lignes de conduite un peu différentes, écrites, mais un peu différemment.

GARTH BRUEN: Dîtes votre nom s'il vous plaît.

LOUIS HOULE: Oui, je m'appelle Louis... Je suis le seul avec cet accent à l'ICANN. Oui, un instant.

GARTH BRUEN: Ah, j'ai perdu le... En attendant Alan!

ALAN GREENBERG: D'accord, dans notre galaxie à l'écran, voilà les règles... non, je plaisantais, je plaisantais... Si vous lisez les règles, il y a pas de règles qui nous dit qu'on ne peut pas être un gouvernement, une association à but non lucratif.

Croyez-moi, on a déjà débattu tout cela, il y a longtemps. Le monde est intéressant: parce qu'il y a des endroits du monde, où on ne peut pas faire cela, à moins d'être très proche du gouvernement, il y a des endroits où on peut être une organisation à but non lucratif et être un peu humaniste.

Donc, si vous lisez les règles, nous avons des termes qui sont important, que nous avons soulignées. On n'a pas de contrôle sur des personnes qui sont des ALS, à moins que l'on change les règles.

Moi, je ne veux pas réinventer la roue et repartir à zéro dans cette discussion. C'est 'n rapport, un règlement intérieur avec les clauses, textes – on peut avoir des règles différentes sur les personnes affiliées



d'ALAC, c'est sûr. Cependant, on a pas de règle sur ce sujet, on en a pas encore. Essayons de se concentrer sur ce que l'on peut contrôler.

GARTH BRUEN:

Oui, on en a parlé hier et c'est ce que j'ai oublié: quel est le but non lucratif? C'est une définition très différente de notre point de vue: dans le cas du NewJohn.org les U.S. appliquent la loi 501(c)(3). Une définition très étroite sur ce statut non lucratif, car par exemple nous sommes soumis à la 501(c)(4). Il y a de nombreuses définitions, pour les associations, pour les clubs, pour les intérêts publiques, ça dépend des gens, de ceux qui paye des impôts ou ceux qui en payent pas du tout, comme dans le cas de la 501(c)(3).

Donc, des définitions légales, juridiques, il y a le parrainage également. Est-ce que le parrainage va donner des droits, et des impôts ou ça va être des donations, et ce sont les parents qui vont être non imposables?

ANNALISA ROGER:

Oui, ça dépend des régions géographiques. Ça a un impact fort sur le statut juridique des associations à but non lucratif. Le 501(c)(3). Ne peut pas être un registre aux Etats Unis., je me rends compte. Donc, a dû obtenir un autre statut juridique, c'est un débat intéressant...

Si NARALO a l'option au niveau interne qu'il n'y aura pas d'impact sur le règlement intérieur, le code fiscal (par rapport à d'autres pays) Je crois qu'il y a une solution qu'on doit retrouver.

GARTH BRUEN: Joan.

JOAN KERR: Ce n'est pas vraiment une question.

GARTH BRUEN: Dîtes votre nom.

JOAN KERR: Joan... Lorsque l'on comprend que toute organisation va avoir des conflits. Si vous avez des règles de participation, différentes des règles de décision. (les décisions concernent les droits de vote) Tous ces termes que je vois, dont on parle...si on applique toutes les règles, on va être totalement découragés, on veut plus y participer. Les communautés doivent y participer, leur niveau de participation fait différence sur l'influence. Donc, si vous avez un conflit, les personnes le divulguent, et je sais qu'il y a des niveaux de divulgation. Il faut encourager les personnes pour y participer tant que sachions d'où vient le conflit, quel est le point de vue des participants. On ne peut pas leur dire « qu'on aimerait si vous participiez si... » et leur donner des conditions très strictes. Donc, ne perdons pas de vue que la participation est importante!

GARTH BRUEN: Dana j'ai quelques commentaires là-dessus.

DANA PERRY: Juste un commentaire basique... est vous êtes une association à but non lucratif?

ANNALISA ROGER: Nous en avons deux: une fondation à but non lucratif, un 501 (c)(3) qui appartient au public, aux états Unis. Donc, une 501 (c)(3) ne peut pas être un registre ICANN, parce que c'est une organisation à but non lucratif. Personne ne le savait, moi je l'ai su, il y a trois ans j'ai passé du temps et d'argent à parler aux avocats, mais là j'en suis sûr.

Nous avons une organisation séparée «.greencommunityinc » incorporé, une SARL. Les nouvelles structures qui existent uniquement en Californie, c'est exactement ce que je fais depuis six mois - c'est une option possible, un autre statut légal, un autre forme d'organisation de société.

Donc, la géographie compte, l'emplacement compte, les statuts fiscaux sont très différents, les codes fiscaux sont très différents dans le monde – même d'un état à l'autre dans les Etats Unis. Une réponse, Dana?

DANA PERRY: Une nouvelle fois, dans notre organisation nous ne sommes que ... aux dossiers de demande, je crois qu'il faut avoir vos amis proches et vos amis encore plus proches, comme on dit. Mais je pense qu'on peut beaucoup apprendre entre nous, et voir processus final sera basé sur un vote de vos membres.



GARTH BRUEN: C'est exactement, comme Alan décrit le sujet, c'est un rôle nouveau pour moi. Je me disais avant la réunion, que pour la première fois quand je voulais devenir ALS, ma demande a été rejetée. Je vois que l'ALAC vote pour toutes les ALS dans toutes les régions... On peut savoir comment ça se passe, Alan?

ALAN GREENBERG: Donc, il y a une soumission et de demande de candidature, ça se fait en ligne. Le personnel peut rebondir la dessus, la région fait une recommandation, en indiquant que c'est une ALS appropriée ou pas, ensuite ALAC vote pour ou contre avec ou à l'encontre de la région.

Et par exemple, dans le cas de ce que l'on vient de parler il y a deux minutes, un ALS est rejeté parce qu'il ne répond pas aux critères qui sont sur l'écran un peu plus haut. Entre autres, vous devez être contrôlé par des utilisateurs. Si vous êtes contrôlé par une entreprise, il y a un problème, car vous n'êtes pas un ALS, vous ne pouvez pas être un ALS.

Les critères ne sont pas très rigoureux, mais ce sont des critères quand même. Il faut s'assurer qu'elles soient respectées car il y a des associations qui essayent de devenir des ALS, des entreprises et là, on les accepte pas. Parfois il faut interpréter les clauses et c'est difficile, c'est une zone d'ombre qui existe.

GLENN MCKNIGHT: Question Annalisa... Glen McKnight. Si vous ne rentrez pas dans cette catégorie, vous êtes faux membre? Est-ce que vous seriez accepté en tant que groupe à but non lucratif?



Selon leur définition de groupe de travail, ça se représente au niveau opérationnel. C'est plus que l'opérationnel c'est un aspect plus technique. Il y a donc pour les DNS, des bureaux d'enregistrement des domaines... Je ne sais pas, c'est une question que je me posais...

GARTH BRUEN: Annalisa une nouvelle fois.

ANNALISA ROGER: C'est intéressant de Glenn, mais notre registre aux Etats Unis, même si nous savons que PIR est une organisation à BNL, ça c'est le passé. On n'avait pas le droit de se présenter en tant qu'une organisation à BNL. Donc, on ne peut pas, je ne pense pas que ça soit pas possible... La fondation «.GREEN » est donc une fondation à BNL, mais toutes les associations à BNL ont des missions d'intention pour obtenir le statut 501 (c)(3) et c'est très difficile, et demande beaucoup de travail, d'avocat, de juriste.

Et nous ne sommes pas intéressés par les politiques d'internet, parler de TLD, parler de politique à l'ICANN. A la base, on est là pour les utilisateurs finaux de l'internet. C'est notre mission, on veut faire des fondations humanitaires, environnementales dans le monde. Donc, les bourses au niveau humanitaires et écologique.

Vous n'allez pas voir de fondations américaines ont le but d'être dans le NARALO, ce n'est pas possible au niveau juridique, c'est seulement dans les Etats Unis.

Je ne sais pas ce qui se passe dans les autres pays mais pour, ça me semble impossible. Les règles pour les associations à BNL sont celles-là.

GARTH BRUEN: Merci, et maintenant Olivier...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je crois, que vous étiez en conférence directe, je ne sais pas si Alan veut s'exprimer...

ALAN GREENBERG: Il faut être prudent lorsque l'on parle des différentes organisations: le NPOC, Glen parlait du NPOC, c'est un groupe non commerciale, avec des parties prenantes non commerciales du GNSO, donc le «.GREEN » est une fondation à BNL, donc peut joindre NPOC, mais pas comme un registre, mais comme une fondation à BNL.

ANNALISA ROGER: On parle du statut fiscal aux U.S. parce que on parlerait de politique internet, ce n'est pas notre mission, ça ne rentre pas dans notre mission ICANN... c'est un problème juridique américain.

ALAN GREENBERG: Je ne veux pas entrer dans les détails, mais si le croix rouge veut être membre. Vous pouvez bien être membre aussi, je ne sais pas. Je vous demande de pencher là-dessus, je pense que c'est une possibilité.



NPOC, NCNG, les groupes des bureaux d'enregistrement opérationnel, ça fait partie des GNSO. On parle des problèmes de gtld de ce groupe. Ça peut vous intéresser je crois, si vous avez des relations avec des GTLD.

AtLarge est plus large qu'on ne le croyait. On peut faire des commentaires, des conseils consultatifs sur le GTLD, mais sur tout. Donc, je ne crois pas que ça vous empêche de faire partie d'un autre groupe et nous avons plusieurs groupes qui font partie d'autres groupes. On ne vote pas au nom de plus d'un groupe, mais on peut faire partie de plus d'un groupe. Vous voyez, je pense rôle dans l'association, de cette manière. Il y a des gens chez Cisco qui sont dans SSAC, comité consultatif. Cisco peut faire partir des groupes des entreprises, du GNSO, ce n'est pas un conflit d'intérêt, mais une entreprise commerciale.

Pour avoir le pied dans plusieurs groupes de l'ICANN ont de nombreuses raisons, donc étudiez la question! Il y a peu d'interdiction. Si vous faite des politiques, des lignes de conduite, il faut éviter les problèmes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Un point que j'aimerais soulever, après avoir écouté Alan. Les besoins d'ALS doivent être une entité commerciale ou pas – les structures (inaudibles) gouvernemental.

Au moins, ce n'est pas en rapport avec NARALO, je crois qu'il y a des parties du monde où l'on ne peut pas voire une organisation BNL sans cadre juridique. Parfois c'est carrément impossible, de lancer une



fondation, de faire une structure légale, sans avoir l'accord du gouvernement.

Il faut que tout le monde puisse y participer, et qu'il y ait des problèmes car des gouvernements donnent très peu de flexibilité et demandent l'autorisation pour créer une structure.

GARTH BRUEN: Une nouvelle fois, Dana et Darlène travaillent pour des programmes gouvernementaux, on sait ce qu'ils font et comment nous allons réconcilier ça.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Garth, c'est un peu comme appartenir à un club de sport. Il y a des organisations qui sont fondées par des programmes gouvernementaux. C'est peut un début, ou peut être une activité constante. Ici, on devrait se concentrer sur les missions d'une organisation. C'est une organisation qui sert les utilisateurs internet, qui travaille sur internet. Ils vont avoir des processus pour entendre les commentaires des utilisateurs. Le reste du sujet est un peu confus et je n'ai pas d'opinion.

ALAN GREENBERG: En fait, Olivier n'était pas avec nous à l'époque, mais on a beaucoup discuté si c'était bien de faire partie du gouvernement ou pas. Nous, on a pas de règles concernant l'appartenance au gouvernement. Pour la plupart, je vais le lire, la seule objection est qu'on doit être constitué



pour que la participation des utilisateurs internet qui sont des citoyens d'un pays, dans une région à laquelle ALS donnée appartient....

C'est-à-dire qu'on ne peut pas appartenir à un gouvernement, car ils contrôlent la gouvernance des utilisateurs internet individuels. Donc, on est clair là-dessus on ne sait pas si on peut travailler pour des gouvernements, on reçoit des fonds du gouvernement. Si on faisait comme ça, il y a des régions qui pourraient disparaître...

GARTH BRUEN:

J'imagine que, parfois dans certaines petites régions, les gens ne font pas de distinction entre le gouvernement et le reste. Par rapport à mon propre exemple sur lequel je voulais vous parler. Levez la main si vous savez ce que c'est le magazine 2600. C'est un magazine de hacker et les gens écrivent des articles pour casser, attaquer les autres. ON peut y trouver des informations des bureaux d'enregistrement. Et peut-être on peut vous dire que la caisse de Walmart peut s'ouvrir de telle et telle façon.

Ce sont des gens d'une communauté technique, qui traitent les sujets comme des fabricants, mais ils fabriquent des hacks. Il y avait un article sur la protection des noms de domaine. C'était l'un des meilleurs articles, une recette, pas à pas pour protéger son nom de domaine. Je me suis dit, il faut que je trouve ce type. Finalement, il était un technicien d'un bureau d'enregistrement. Je lui ai parlé et lui ai dit que nous avons besoin de lui pour nos réunions. Voilà, nous avons besoin de tels gens pour notre réunion. Il me dit bon... mais on ne va pas me renvoyer, car je ne suis pas le genre de personne qu'ils envoient aux



réunions d'ICANN. Je me disais, comment on peut le faire participer, car ce qu'il fait, est tellement important...

Ma question c'est si on va avoir des objections pour l'inclure comme un membre non affilié pour créer un groupe de technicien de bureau d'enregistrement qui nous conseille sur ce genre de sujet. Et je vous propose qu'on en discute.

ALAN GREENBERG:

On aurait pu aborder la question plus tôt! Est-ce qu'on devrait en préoccuper car il y a des gens qui travaillent pour des compagnies qui vont les renvoyer s'ils disent quelque chose qu'ils ne doivent pas dire. C'est à eux de s'en préoccuper de ce genre de problème!

Il faut qu'on se préoccupe des gens qui font semblant d'être honnête et en fait ne le sont pas. A mon avis, on trouve plus de valeurs que riche. C'est plus utile que risquer. C'est le genre d'exemple qui montre ce que je veux dire. Vous avez une démonstration... Et puis vous avez un bureau d'enregistrement qui travaille pour des compagnies en Californie qui avait les critères qu'on apprécie. Mais il y a des gens qui pensent qu'ils ne devraient pas appartenir à NARALO, par ce que son patron est « tel et tel » En fait, ça n'importe plus, c'est une ancienne histoire, mais ça peut être un exemple pour l'avenir.

GARTH BRUEN:

Je pense qu'il faudrait éliminer les restrictions qui concernent les membres non affiliés.



ANNALISA ROGER:

Oui, je pense que c'était une bonne discussion, on a appris quels sont les critères qui paraissent très importants, mais en fait, ça ne nous correspond pas et ça crée des problèmes. L'exemple de Garth me montre qu'on doit peut-être concentrer sur les consommateurs internet, ce qui est mieux pour les utilisateurs. Si quelqu'un pense aux intérêts des utilisateurs internet, on ne devrait pas regarder son habit... C'est à partir de là que je commencerais. Quel est l'intérêt de l'utilisateur, puis voir la mission de NARALO. ON devrait remettre en question beaucoup de choses, qui rend service à qui... mais il faudrait créer ça au bénéfice des utilisateurs. On a appris ça aujourd'hui... Le statut fiscal des gouvernements ne doit pas être une question centrale pour nous dans notre cas, on sait ce qu'on cherche. Il s'agit de définir notre mission et je pense que cette conversation devrait continuer dans l'avenir.

RANDY GLASS:

Oui, je me demande... j'ai toujours un peu de doute, je réfléchis, je pense que c'était un commentaire très intéressant que tu as fait. Je pense aussi, son patron lui permet de faire ce genre d'activité. Dans le public si on ne le permet pas, on peut ne pas venir dire, « bonjour, je travaille pour cette et cette organisation et je raconte toutes ses vulnérabilités » Non, en fait on est tous vulnérables... Et ça, les employeurs n'aiment pas vraiment...

Je pense qu'on devrait continuer à travailler sur cette ligne, qu'on vote dessus, et qu'on l'aborde formellement.



GARTH BRUEN: Il a dit qu'il était, on savait qu'il était, il était motivé car il avait marre de faire le processus pour résoudre des problèmes des registres. Il ne comprenait rien, la protection des noms de domaines.

Les gens doivent prendre des cours, pour passer leur permis de conduire, car c'est dangereux. Le lendemain ils sont aussi dangereux qu'une voiture. C'est ce que dit Alan par rapport à son commentaire. Je propose moi aussi de continuer à réfléchir sur ce problème car on va être en retard.

Eduardo vas-y!

EDUARDO DIAZ: Est-ce qu'on va avoir une action à suivre?

GARTH BRUEN: Oui, bien sûr!

ALAN GREENBERG Je vais reprendre l'action que j'ai faite longtemps, mais je pense que j'ai une idée de ce que ce groupe ne devrait pas avoir des restrictions. Car on maintient de restriction et je n'ai pas d'argument pour élargir ces restriction.. donc, je vais rédiger un document qui montre des modifications pour le groupe, pour qu'on les inclue.

GARTH BRUEN: T'as dit que ce sera donc une discussion très court.

ALAN GREENBERG Je me trompe toujours...

GARTH BRUEN: Donc, on passe au point 5 de notre ordre du jour, les questions urgentes, les sujets qui nous pressent. Vous avez des questions urgentes?

GLENN MCKNIGHT: Je pense que l'article de Robert.. qui a été publié cette semaine, c'est une question urgente car on l'appelle junior et corrompu. Ce n'était pas très bon pour nous. La dernière fois, en travaillant avec le comité, on nous a dit ça. Le Nomcom était en question, il y avait pleine de question à traiter sur la confidentialité et on a des problèmes...

Le comité de gouvernance qui travaille sur ce sujet dit que c'est une question très sérieuse. Il y a des membres d'ALAC et de Nomcom qui ne sont pas ici, car le gouvernement Canadien ne leur a pas donné le visa canadien.

On dirait dont que c'était la faute de CIRA. Donc on a trois membres qui ne sont pas présents. Les trois membres d'ALAC, qui n'ont pas eu l'occasion de nous voir à la table.



GARTH BRUEN: HEIDI: va nous clarifier là-dessus.

HEIDI: Juste un petit commentaire là-dessus: le département de voyage d'ICANN a été contacté, deux personnes ont demandé de l'aide, mais la 3^e personne n'a pas présenté une candidature pour avoir un visa.

GARTH BRUEN: Je veux être sûr qu'on se concentre sur un seul problème à la fois. Pour ce qui est de la polémique de Nomcom, Glenn a mentionné un aspect confidentiel du groupe, moi, je vais en mentionner deux en plus. Il y a des strands de discours ici, des politiques à suivre. L'article que vous mentionnez est très loin d'être acceptable. Je voudrais savoir ce que les gens d'ALAC ont à dire parce que...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Garth, dans une situation telle que celle-ci, j'ai des sentiments personnels, je ne peux pas parler au nom d'ALAC car on n'en a pas discuté en comité. Pourtant, je pense qu'il ne s'agit que d'une personne qui se sent mal à l'aide, et il essaye de détruire le processus Nomcom. On essaye de l'attendre durant la prochaine étape, mais ce n'est pas la peine de perdre du temps là-dessus.

GARTH BRUEN: Glenn, je voulais que tu répondes à la question: si tu penses qu'il y a une situation qui s'oppose au travail de Nomcom, est-ce que cette situation sera maintenue ou pas, au sein du Nomcom?

GLENN MCKNIGHT: Comme Eduardo pourrait vous dire, on a des rôles de confidentialités, qui sont très difficile pour de m'exprimer dessus. Je dirais simplement, comme représentant de Nomcom pour NARALO, je prends mon poste au sérieux, et on devrait comprendre que - comme on l'a dit tout à l'heure 2½ personnes ne sont pas là.

Mais cette lettre montrait clairement que les individus qui étaient présents durant les réunions AtLarge, ne faisaient que de voyager... Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais j'étais là... Et je suis là tous les jours, et je cours partout avec mes appareils vidéo, pour vous prendre en interview pour que vous disiez ce que vous pensez. Donc, je pense que ça va disparaître à un moment donné. Pourtant, j'en ai marre de cette situation durant les réunions ICANN. Cette réunion ce n'est pas un temps perdu, peut-être c'était bien.. je ne sais pas ...peut-être c'était une flatterie...

Les gens qui travaillent au sein de Nomcom, qui ont travaillé chez Nomcom l'année dernière ont beaucoup travaillé. Il faut être honnête: je ne pense pas que je voudrais passer par ce processus encore une fois.

ALAN GREENBERG: Je ne suis pas d'accord avec Olivier et un peu désaccord avec Glenn. Telle que cette lettre a été dirigé oar Nomcom, on ne devrait pas la



prendre à un niveau personnel. Il y a en a toujours un peu de vérité dedans, c'est sûr.

Je ne veux pas accuser Glenn d'avoir parlé de voyage gratuit. Je t'accuse pas!

Je t'accuse pas! Je ne suis pas aussi âgé qu'ICANN mais j'étais chez ICANN pendant 6-7 années. On a des gens qui ont représenté ALAC, NOMCOM... pour ne pas mentionner les autres groupes... Ils avaient été choisis pas des amis pour avoir encore une année ou deux à ICANN. Faites-moi confiance, vous les connaissez ces personnes, peut-être ou pas.

Il y a aussi des gens qui vendent leur vote... il me semble que non. S'il y a des gens qui soutiennent des personnes pour des raisons personnelles, même si ces personnes ne sont pas les meilleurs candidats pour un poste, c'est un peu subjectif...

En définitive, nous, en tant qu'ALAC et NARALO, on va choisir des représentants et ça n'implique pas à vous, mais on doit faire attention à ces choses, il n'y a personne qui puisse faire ce travail, et c'est le fait de savoir reconnaître les personnes qui vont être les bonnes pour ALAC, le directoire, le NSO, le ccNSO, le comité consultatif.

Si vous regardez l'historique du Nomcom, pour certains groupes, particulièrement comme l'ALAC et le GNSO ils s'en sont pas très bien sortis car ils ont choisis des candidats... et c'est un préjudice pour les processus de choix de personnel.



Alors, les deux directeurs qui sont à venir pourraient être bien meilleurs, en fait, mais on a eu des problèmes. On devrait pas faire semblant de ne pas les avoir eu. ALAC était coupable de certains de ces problèmes, et je ne dis pas NARALO, mais ALAC.

GARTH BRUEN: Dana s'il vous plaît...

DANA PERRY: par rapport au commentaire de Glenn, en tant que amateur ou débutant... je ne sais pas, il faudrait penser si ces groupes sont spécialistes, ou des conseils juridiques.. Tout le monde a de bonnes idées, mais ce n'est pas pareil d'être ici que de s'adresser formellement à quelqu'un d'autre. C'est peut être là-dessus qu'il y avait cette conversation. Il parlait des sensibilisations et de se faire connaître. C'est une possibilité peut être de penser d'engager un cabinet de relation publique.

GARTH BRUEN: Murray?

MURRAY MCKERCHER Murray, non affilié. Je ne sais pas si c'est à moi de faire cette déclaration, mais je vais la faire. En tant que personne de l'intérieur c'est un peu neuf... je sens que ICANN a plein de problèmes avec internet. On m'a rappelé en faisant des commentaires, c'est comme si



on avait fait la constitution Etats Unis. C'est un peu pareil... Ce qui importe, c'est l'exécution des règles. On doit le faire de bonne foi, pour qu'elle soit une bonne constitution. Si cela change, n'importe quel document pourrait échouer. Il s'agit des personnes qui l'exécutent.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Je ne suis pas tout à fait d'accord ce que Alan nous a dit tout à l'heure. J'ai fait partie du Nomcom pendant un an et je vous ai parlé de son commentaire par rapport à ce que les gens veulent faire partie du Nomcom, uniquement que pour voyager. Nomcom travaille beaucoup...

J'ai passé un an au Nomcom. Pour moi avant de participer à Nomcom, j'avais aussi le même soupçon par rapport à travail de Nomcom. Je me disais mais comment on peut prendre autant de jours avant de prendre une décision. Ils doivent choisir, ils regardent les résumés, les CV, il doivent choisir c'est tout. Si vous avez 100 CV et vous avez des postes à remplir, vous avez beaucoup de personnes qui viennent de l'intérieur en se proposant comme candidat.

Il y a très peu de personnes qui viennent de l'extérieur, c'est dommage. Quand on a fait des présélections et on a dix personnes, on a des personnes exceptionnelles qui participent. On les voit à partir de leurs CV, et c'est difficile à choisir. Si vous avez choisi Nomcom uniquement que pour voyager, vous avez passé beaucoup de temps dans une salle.

Ce serait peut-être mieux même, de rester chez, avec leur argent, et puis qu'ils dépensent ces argents, pour prendre des vacances réelles. Peut-être c'est la minorité des personnes par rapport aux personnes

atLarge qui vont au NOMCOM, il y a 5 personnes de chaque région qui vont y aller. Lorsqu'on voit le nombre des candidats qui veulent appartenir à Nomcom, parfois on n'a pas autant de choix. Je pense que c'est le même problème pour tous les regroupements et toutes les parties d'ICANN. Car vous participez à un NOMCOM et vous éloignez des réunions d'ICANN, parce que vous allez participer à d'autres réunions qui ne font pas partie de cette tasse de thé qui est à ICANN.

Il faut regarder ICANN dès l'extérieur, dans son ensemble. Pour certaines personnes, ils sont trop engagés dans la communauté, ils appartiennent à des groupes de travail, il y a des commissions. Il faut les voir à travers de l'extérieur. S'il y a des restrictions concernant aux postes ils peuvent travailler l'année prochaine, après avoir appartenu à Nomcom.

Par rapport à la façon dont le Nomcom même travaille, comment on sélectionne des amis, il me semble qu'il est impossible de le faire. En fait, il y a 19-20 votes, il y a deux personnes qui ne votent pas...

Donc, pouvoir convaincre trois personnes pour voter à un amis, mais c'est complètement différent de convaincre la majorité é des personnes. Il faut savoir qu chaque personne pense de façon différente, si vous avez des questions sérieuses par rapport à un candidat, le candidat ne va pas être choisi, si le Nomcom est vraiment divisé, si c'est 50-50

Le candidat ne va pas être voté parce qu'on a trop de questions par rapport à cette personnes. Il faut convaincre tout le monde, tous les



membres du comité – au moins la super majorité-. Je ne sais pas comment vous l'appellez, Alan.

Le GNSO a des définitions pour chacun de ses mesures ses aspects. Si quelqu'un fait son travail et on dit « vous l'avez choisi parce qu'il est votre ami comme si et comme ça... » je ne me sentirai pas à l'aise. C'est ce qu'il s'est passé lors des discussions quand j'étais membre de Nomnom. Moi je crois complètement au Nomcom, il me semble très injuste de dire ce que Rob Hall vient de décrire.

GARTH BRUEN:

Olivier, tu ne peux pas dire CV, mais on dit curriculum vitae... Tu as raté une discussion qu'on a raté tout à l'heure concernant les acronymes des nouveaux membres.

ALAN GREENBERG:

Olivier a dit qu'il n'était pas d'accord avec moi et puis, il a dit pleine de choses avec lesquelles je suis d'accord. Je ne parle des problèmes du passé qui concerne la majorité des personnes. Je dis que c'était parfois le cas, qu'on aurait dû les mettre en considération. Personne ne'a passé la liste et n'a pas voté, parce qu'il était l'ami de quelqu'un. Je peux dire des exemples... Ce que je voulais dire, qu'on ne devrait pas discuter de la déclaration de Rob, mais il y a d'autres aspects qui sont plus importants, on doit s'assurer que ça ne se répète pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Garth, j'ai quelque chose d'autres à dire par rapport aux échecs du Nomcom, en ce qui concerne le choix des personnes. Bien sûr, c'est déjà arrivé quelques fois et ça va encore arriver. Bien sûr, c'est un échec de Nomcom, mais ce n'est pas un échec de processus de sélection: c'est un échec du processus de sensibilisation.

Lorsqu'on a 4 personnes, il faut qu'on nomme trois personnes sur les 4, car on a 3 postes à remplir, c'est le cas parfois pour certaines position. Parfois aussi, on n'a pas vraiment le choix.

Ce qui est intéressant, on va trouver 10 ou 15 sur 100 qui sont excellentes, mais peut être qu'ils sont pas toutes convenables pour le poste à remplir. Par rapport à ALAC, il y a des personnes qui ne veulent pas du tout appartenir à ALAC, ce sont des personnes qui voudraient directement entrer en direction/directoire, c'est tout.

Peut-être, on a un candidat excellent, on le choisit, il veut être dans le directoire, et on le demande à appartenir à ALAC et il dit qu'il ne veut pas. C'est une question importante, on doit travailler avec des gens qui veulent appartenir à ALAC, et ça, c'est un échec de Nomcom dans cet aspect-là.

GARTH BRUEN: Avant de passer à Alan, je ne me suis pas vraiment préoccupé de la réalité des processus, mais par la perception que cette polémique soit publique, par rapport à la façon dont on sélectionne les membres. S'il y a des personnes qui vont vouloir voyager, ce serait encore mieux si ces



personnes quittaient l'organisation. Pourtant, on ne peut pas remettre en question ICANN et les processus de sélection.

GLENN MCKNIGHT:

On pourrait bien sûr parler des documents qu'on a passés à Alan pour faire des recommandations par rapport aux points qui devraient être améliorés.

Je pense qu'en ce moment le Nomcom est motivé pour régler ce problème. On a envoyé un sondage sur les Comités de Gouvernances des Directoires et on va se réunir avec Bruce Tonkin cette semaine, on va discuter avec lui de ce qu'on a observé.

On a beaucoup observé, je vous assure, on aura un Nomcom qui sera mieux. Je pense que les personnes sont en alerte, ils font attention, les personnes font beaucoup d'attention. Il y a trois personnes qui nous contrôlent, qui nous surveillent et qu'ils pensent en fait, si on eut avoir quelqu'un de mieux à ALAC, il faut quelqu'un qui est tout à fait diplomate. Vanda, je l'adore, mais c'est difficile qu'elle se concentre...

Et on a parlé de Rob Hall, en fait, il prenait leurs énergies, il travaillait là-bas, c'est un bon travailleur, ce n'était pas le résultat que je voulais.

Donc, pour répondre à Alan concernant les modifications: je veux que vous sachiez ce qui se passe et il me semble que le processus est interrompu en quelques sortes.



GARTH BRUEN: On devra l'améliorer. Louis, as-tu quelque chose à ajouter? Non, je voudrais juste m'assurer que tu n'as rien à dire. Je veux que tu parles... Avant de passer au sujet suivant... avez-vous d'autres problèmes, d'autres questions urgentes avant de passer à autre chose? C'est important car il a un autre groupe qui va venir dans cette salle, c'est le bon moment, sinon, vous avez raté l'occasion.

Bien, on va passer à la discussion du sommet, donc. Le sommet d'Atlarge de Mexico City était ma première réunion Atlarge, et j'ai connu de très bonnes personnes à travers de ce sommet, j'ai beaucoup appris lors de ce sommet. Ça m'a engagé en quelques sortes et c'est très important. On dit que ça pourrait être ne 2014, je demande au groupe et au personnel. Si on sait où ce sommet va se faire... On a une perspective?

HEIDI: ULLRICH: J'ai entendu dire que ça pourrait être ne 2014, c'est-à-dire, la communauté Atlarge va devoir présenter une demande pour avoir un sommet pour cette année fiscale.

GARTH BRUEN: Donc, je ne sais pas vraiment, quelle est la région pour l'année en question.

HEIDI: ULLRICH: Le choix est tombé sur Asie, je crois ou en Europe...

GARTH BRUEN: Quelqu'un pourrait illuminer ce groupe, par rapport à ce sommet. Je cherche des commentaires... Louis, non? Tu lèves la main chaque fois? TU montres qui?

LOUIS HOULE: Je pense un membre du staff serait le bonne personne.

GARTH BRUEN: Si personne ne veut répondre, je vais en parler au staff et ils vont nous l'expliquer

HEIDI: ULLRICH: Nous allons mettre en marche le site web... En 2009, nous avons un premier sommet et tous les représentants ALS, RALOS sont réunis, Assemblées générales.

On a eu de 90 à 95 structures Atlarge qui se sont réunis à Mexico City. Il y a des groupes de travail, 5 ou 6 groupes, qui ont parlé de différents thème. Ils avaient été sélectionnés par la communauté Atlarge.

Il y avait un programme ICANN de base, pour représenter ICANN pour les personnes qui le connaissait mal. Il y eu des membres du personnel plurilingue qui sont venus sur place. Il y a une déclaration de sommet qui a été approuvé et nous pouvons ajouter ça également. Ça a lancé le travail de la communauté, ils nous ont dit que le sommet de Mexico a redoublé l'enthousiasme des participants.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Moi je rigole, car on est sur le site web ALAC et on a du mal à trouver le sommet. Donc, ce site web va bientôt être totalement remplacé, il y a un processus pour ce faire et vous êtes invités à prendre part au travail.

Donc, combien d'entre vous était au sommet Atlarge à Mexico? Est-ce que certains d'entre vous ont permis aux ALS de venir sur place, ou vous les avez recrutés sur place, il y a beaucoup d'ALS qui sont venus avant Mexico, qui n'étaient pas beaucoup impliqués. Après Mexico, les ALS sont devenus vraiment enthousiastes après êtres revenus du sommet. Ça a donc lancé une participation plus large des ALS. Moi, j'y étais donc, et j'ai noté cela: à voir tous ces termes, tout le monde était préparé avec des documents, avec des présentations.

On a également parlé de deux choses durant ce sommet, on a parlé des différentes lignes stratégiques que nous avons. Ça a vraiment lancé le travail de l'ALAC jusqu'aujourd'hui, on voit des améliorations à Atlarge. Donc, on a eu d'excellentes stratégies qui commencent à porter leurs fruits.

Je vous donne la parole Garth.

GARTH BRUEN: Oui, vous l'avez dit très clairement, c'était pour moi un baptême du feu. C'était un groupe de travail, dans lequel je me suis retrouvé, j'étais le seul anglophone de langue natale anglais. Ça m'a beaucoup ouvert les yeux sur le processus de travail international. C'était une excellente expérience, et en fait ça ma laissé avec un point de vue toute à fait



positif de l'avenir, alors que j'avais une vision très négative, vis-à-vis de l'ICAN avant.

EDUARDO DIAZ:

Même si je travaille à la fondation NARALO, je voudrais dire que ça a vraiment ouvert mon esprit également, m'a ouvert les yeux ce que c'était ICANN, ce que nous faisons, vraiment une bonne motivation pour moi.

LOUIS HOULE:

Je pensais que lorsque je suis parti à Mexico que nous voyons pour la première fois les résultats de tout le travail qui a été effectué en 2007, 2008. Tout le travail qui a été fait de notre chapitre, on voyait les résultats de ce travail, c'était tout à fait positif.

HEIDI: ULLRICH:

Merci, Garth. Quand je vois toutes les réunions, qui se sont tenues, c'est comme une réunion ICANN, c'est fou. Regardez toutes ces réunions qui se sont tenues, les Assemblées Générales, les groupes de travail à Mexico... Il y a eu des groupes travaillant pendant cinq jours d'une manière très intense, du soir au matin!

C'est impressionnant et ça se refera si on approuve en 2014 nouveau sommet de ce type.



GARTH BRUEN: Gardons cela dans l'esprit, nous devons soumettre une demande de budget. Darlène n'est pas là, mais nous allons passer au point 7 et lever la séance.

Donc, à la suite des programmes GTLD, où allons-nous? Donc, l'ICANN va éteindre sa présence sur internet avec de nouveaux GTLD. Ça va éteindre notre représentation, c'est ça ce que l'on doit faire selon moi, et il faut compter là-dessus. Sinon, oui, Peter...

Peter Knight: Oui, j'y ai participé... excusez-moi, c'était une présentation très impressionnante que j'ai vue, des trois problèmes (les trois airs comme on les avait appelés) il y avait toutes les parties prenantes des représentés et....

L'autre point c'est ce que cette académie ICANN a quelque chose d'important: l'idée que cette académie pouvait produire des modules de formation qui pourraient être utilisés pendant des cours d'université pour toutes personnes intéressée. Des modèles de cours incorporés dans les études de relations internationales, dans les études informatiques. Ça m'a paru une excellente idée de sensibilisation.

GARTH BRUEN: Je vais lever la séance et vous remercier de votre participation. Excellent...

